



## Communiqué de presse

# Plan directeur Nature en ville

**La sauvegarde de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques font partie des sujets environnementaux et sociétaux majeurs pour les décennies à venir. Afin de répondre à ces enjeux, le Conseil municipal dévoile son nouvel outil: le plan directeur « Nature en ville ».**

Le Conseil municipal de Porrentruy a souhaité se doter d'une stratégie de protection de la biodiversité et de lutte contre les îlots de chaleurs en zone urbaine. Il a décidé de formaliser l'ensemble dans un plan directeur dédié à la nature en ville. L'ambitieux projet de la Municipalité a été retenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour participer au programme pilote « Adaptation aux changements climatiques » qui s'est déroulé de 2019 à 2023. Le plan directeur a également bénéficié du soutien financier de la Loterie Romande.

Le plan directeur « Nature en ville » dresse un bilan écologique de l'ensemble des parcelles en mains publiques. Il s'agit en majorité d'infrastructures routières et de trottoirs, et dans une moindre proportion, d'espaces verts, de parcs et de cours d'eau. Un vol par drone a permis notamment de cartographier les îlots de chaleur problématiques. Afin de compléter ce diagnostic, l'ensemble des arbres présents sur le domaine public a été également passé au crible fin afin de déterminer les espèces présentes, leur état de santé et la surface à disposition au sol pour leur développement.

La deuxième partie du plan directeur consiste en un inventaire de mesures assurant la présence de la biodiversité en ville et l'adaptation progressive du milieu urbain aux changements climatiques. Au total, vingt-deux mesures ont été élaborées et ont été déclinées en des fiches techniques pour guider les professionnels et les décideurs politiques. Ces fiches synthétiques peuvent être aussi utilisées par les privés afin de rendre leurs extérieurs plus attrayants pour la faune et la flore locales. Les thèmes des fiches sont variés : plantation d'arbres et d'arbustes, taille et coupe respectueuses, végétalisation des toits plats, ensemencement, création de mares, abris favorables à la faune, etc.

L'une des mesures-phares du plan directeur visera à intégrer des nouvelles prescriptions au Règlement communal sur les constructions, lors de sa prochaine révision. Ces nouveaux articles visant la préservation d'espaces verts seront contraignants pour les propriétaires fonciers, mais ils participeront à garantir une qualité de vie agréable pour tous.

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur, la Municipalité de Porrentruy a organisé une vaste démarche participative ouverte à tous les habitants, comprenant une séance d'information, des ateliers d'échanges et une enquête par questionnaire. Ce processus participatif a permis de sensibiliser la population à la nécessité d'adapter son milieu de vie aux changements climatiques à venir.

Des exemplaires papiers des fiches thématiques sont disponibles gratuitement à l'administration communale.